

RAPPORT D'ACTIVITES

Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

2022



Edito

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre ce rapport d'activités 2022.

Parmi les temps forts de cette année 2022, il convient de noter le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire et d'une OPAH Ru sur le centre bourg de Patay. Également associée à l'ADIL, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine met ainsi en place un pôle habitat au profit de tous les habitants du territoire.

L'année 2022 a aussi vu le lancement d'une modification du PLUI-H en mai et je salue ici le travail partenarial engagé avec les communes, au contact direct avec les usagers, et notre service planification.

Mais l'année 2022, c'est surtout l'année du lancement de l'étude de transfert de la compétence eau potable. J'ai voulu que cette étude soit co-construite, que nous partagions les enjeux, que nous comprenions tous que l'objectif de ce transfert est bien de bâtir ensemble un service. Sur ce sujet et bien d'autres, je ne peux que constater la volonté qui vous anime et que nous encourageons de transparence et de partages d'expériences.

Enfin, si je ne devais retenir qu'une image de 2022, ce serait ce 7 avril 2022 où les services ont emménagé dans notre nouvel hôtel communautaire. Quelle effervescence et quelle organisation ! Des cartons, des câbles, des ordinateurs mais aussi et surtout une vraie dynamique de travail au profit des habitants du territoire.

Ce rapport 2022 est riche de nos compétences, riche de nos expériences, riche de notre volonté commune, partagée, assumée de développer le territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport réalisé par les agents communautaires et qui malgré toute notre attention, ne traduit pas entièrement notre engagement quotidien.

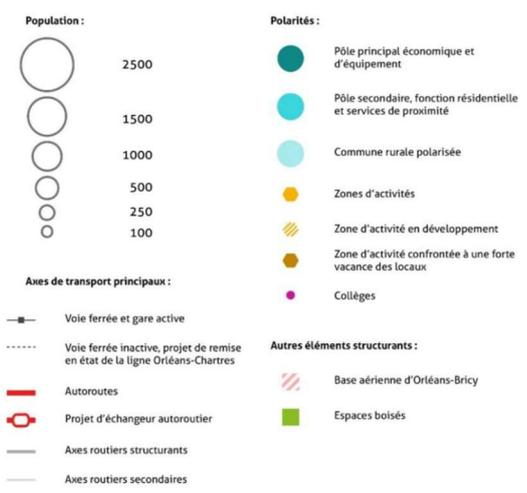
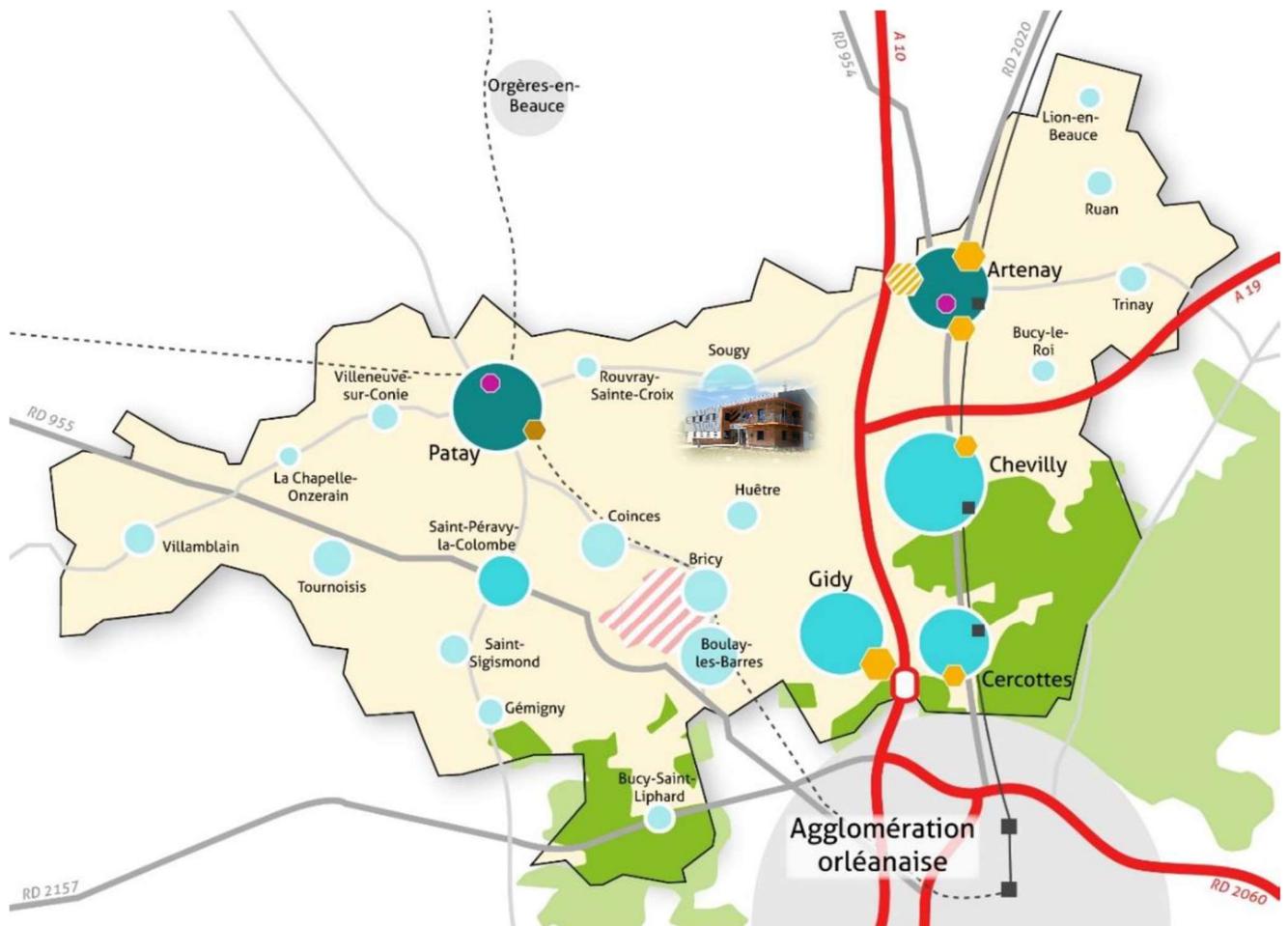
Thierry BRACQUEMOND

Président de la Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine



Table des matières

Territoire	5	PETITE VILLE DE DEMAIN/ORT	19
Compétences	6		
Instances décisionnelles	7	ASSAINISSEMENT ET SPANC	20
L'exécutif	8		
		EAU	22
ORGANISATION	9	PLANIFICATION/URBANISME	23
LA CCBL ET LES COMMUNES	12	AUTORISATION DROIT DES SOLS	25
FINANCES	13	HABITAT	26
PETITE ENFANCE	16	EQUIPEMENTS SPORTIFS	27
ECONOMIE	17	MOBILITE	28
TOURISME/COMMUNICATION	18	VOIRIE	29





TERRITOIRE

De la Beauce Loirétaine

Situé au sein du département du Loiret, au Nord de l'agglomération orléanaise et en limite avec l'Eure-et-Loir, le territoire de la Beauce Loirétaine, Communauté de 23 communes regroupant 17 000 habitants, tire une grande partie de son originalité et de son identité, de sa localisation.

En effet, la Beauce Loirétaine peut être caractérisée comme un territoire à l'interface de plusieurs ensembles urbains et paysagers : L'agglomération Orléanaise, l'Île de France, la plaine céréalière et la Forêt d'Orléans.

La Beauce Loirétaine joue un rôle majeur de point nodal pour les infrastructures autoroutières à l'échelle régionale, voire nationale, le point d'intersection entre les autoroutes A10 et A19 étant situé à Artenay. Cette situation entretient le dynamisme économique du territoire. La connexion du territoire est renforcée sur un axe nord-sud entre Orléans et Paris grâce à la ligne de chemin de fer et la RD 2020.

En résumé



23 communes



8152 emplois



16 905 habitants



398 km²

COMPETENCES

De la Communauté de Communes

La Communauté de Communes rassemble 23 communes qui ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale afin qu'elles soient gérées de façon cohérentes sur l'ensemble du territoire.

Les compétences de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine présentées ci-dessous ont été mises en conformité avec la loi NOTRe. La dernière modification statutaire a été faite le 29 mars 2022 pour tenir compte du changement de siège social.

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- AMENAGEMENT ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
- COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES
- GEMAPI
- ASSAINISSEMENT EAUX USEES
- EAUX PLUVIALES URBAINES

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- ENVIRONNEMENT
- POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE
- VOIRIE COMMUNAUTAIRE
- CONSTRUCTION, GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE
- SERVICES A LA FAMILLE ET SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AIDE A DOMICILE
- ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES
- MOBILITE
- CONTRIBUTION SDIS
- SPANC

INSTANCES

décisionnelles

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2012 portant création de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, le Conseil Communautaire se compose de 42 membres répartis comme suit :

Artenay	4 délégués titulaires
Boulay-les-Barres	2 délégués titulaires
Bricy	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Bucy-le-Roi	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Bucy Saint Liphard	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Cercottes	3 délégués titulaires
Chapelle-Onzerain	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Chevilly	6 délégués titulaires
Coinces	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Gémigny	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Gidy	2 délégués titulaires
Huêtre	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Lion-en-Beauce	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Patay	5 délégués titulaires
Rouvray-Sainte-Croix	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Ruan	1 délégué titulaire, 1 suppléant
St-Péravy-la-Colombe	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Saint Sigismond	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Sougy	2 délégués titulaires
Tournoisis	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Trinay	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Villamblain	1 délégué titulaire, 1 suppléant
Villeneuve-sur-Conie	1 délégué titulaire, 1 suppléant

Le Conseil Communautaire est présidé depuis le 16 juillet 2020 par Thierry BRACQUEMOND, Maire de Huêtre.

Le Conseil définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et les services. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.

BUREAU

En termes de gouvernance, le Président s'appuie sur un bureau, composé de :
Isabelle BOISSIERE, 1^{ère} Vice-Présidente,
Hubert JOLLIET, 2^{ème} Vice-Président, Patrice VOISIN, 3^{ème} Vice-Président, David JACQUET,

4^{ème} Vice-Président, Fabienne LEGRAND, 5^{ème} Vice-Présidente, Pascal GUDIN, Benoît PERDEREAU, Louis-Robert PERDEREAU, Gervais GREFFIN et Denis PELE.

Le bureau a reçu plusieurs attributions. Il se réunit à la demande du Président, principalement sur les sujets financiers comme la préparation des budgets. En ce sens, le Bureau doit être considéré comme une instance décisionnelle.

COMMISSIONS THEMATIQUES

6 commissions thématiques ont été créées et correspondent au périmètre de délégation des Vice-Présidents. Thierry BRACQUEMOND préside la commission des finances.

Les commissions sont composées d'élus communautaires et communaux. Elles émettent un avis consultatif à l'attention du Conseil Communautaire.

CONFERENCE DES MAIRES

Le Président s'appuie aussi sur la conférence des maires, composée des Vice-Présidents et de l'ensemble des maires des communes membres.

La conférence des maires ne donne que des avis consultatifs. Monsieur le Président la consulte principalement sur des questions liées à la planification ou sur des questions stratégiques.



En 2022, le Conseil s'est réuni à 8 reprises. Il a adopté 111 délibérations. Il y a eu également 6 conférences des maires. Le Conseil Communautaire le plus long ? Celui du 24 mars 2022 avec 37 délibérations votées.

L'exécutif

Il est composé de Monsieur le Président et de ses 5 Vice-Présidents.

PRESIDENT



Thierry BRACQUEMOND
Finances



1^{re} Vice-Présidente

Isabelle BOISSIERE
Affaires sociales



2^e Vice-Président

Hubert JOLLIET
Urbanisme/Habitat



3^e Vice-Président

Patrice VOISIN
Bâtiments/Equipements
sportifs



4^e Vice-Président

David JACQUET
Développement économique



5^e Vice-Présidente

Fabienne LEGRAND
Cycle de l'eau



En matière de parité, la composition de l'exécutif reprend la répartition Femmes/Hommes du Conseil Communautaire. Cela s'appelle « l'effet miroir » ; la CCBL a été primée pour son action volontariste en faveur de la représentativité des femmes.

ORGANISATION

De la Communauté de Communes

La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine embauche 17 agents dits permanents. Ces agents travaillent sur plusieurs sites :

- A l'hôtel communautaire situé à Sougy,
- Dans les ateliers techniques situés à Chevilly,
- Dans le Bassin d'Apprentissage Fixe à Patay,
- Dans les locaux de la mairie de Baule.

La régie Assainissement emploie 3 agents dits de droit privé, c'est-à-dire soumis à la convention collective Eau Assainissement.



Parmi les faits marquants de 2022, il convient de retenir, le départ du DST à la retraite en février 2022. Le DST recruté en avril 2022 a quitté la CCBL dans le cadre d'une mobilité, en octobre 2022. Une nouvelle campagne de recrutement a été lancée en novembre 2022. Autre fait marquant, l'emménagement à compter d'avril 2022 des services dans le nouvel hôtel communautaire situé à Sougy.

Il convient également de noter l'augmentation du point d'indice à partir du 1er juillet 2022 étendu à tous les agents de la Communauté de Communes (en intégrant ceux qui en étaient privés en raison de leurs contrats de droit privé), le recrutement d'une chargée de mission développement économique, mais aussi l'ouverture de la piscine d'Artenay 7 jours sur 7 pendant tout l'été ce qui a impliqué de recruter 13 agents saisonniers au lieu des 8 habituels.

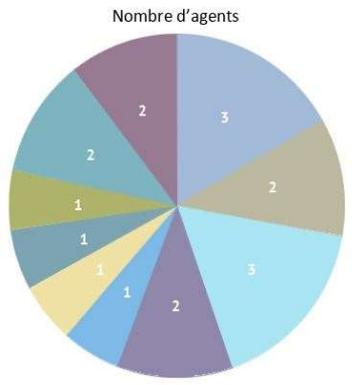
Le dialogue social engagé en octobre 2021 s'est poursuivi tout au long de l'année. Ont été discutés, co-construits et mis en œuvre :

- Un compte épargne temps,
- Un règlement intérieur,
- Un règlement relatif aux astreintes.



Extraits du bilan social

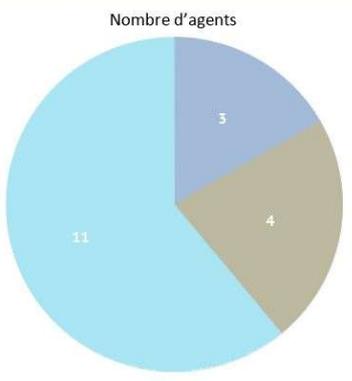
Situation de **Janvier 2022** Évolution Situation de **Décembre 2022**



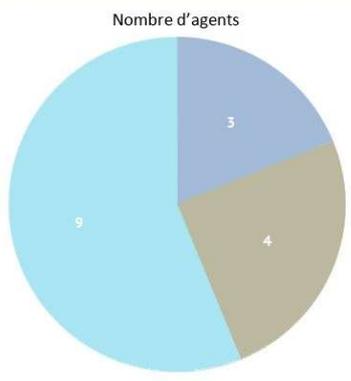
Nombre d'agents			
Cadre d'emploi & grade	01/2022	%	12/2022
Indéfini	3	0,00	3
Adj. admin. - Princ. 1e cL	2	0,00	2
Adj. admin. - Adj. admin.	3	-33,33	2
Attaché - Attaché	2	0,00	2
Attaché - Directeur	1	0,00	1
Educ. APS - Princ. 2e cL	1	0,00	1
Agent de maîtrise - Princ.	1	0,00	1
Agent de maîtrise - Agent de maîtrise	1	-100,00	0
Tech. - Princ. 2e cL	0		1
Tech. - Princ. 1e cL	2	-50,00	1
Assist. socio-éduc. - 2e cL	0		1
Assist. socio-éduc. - Classe exceptionnelle	2	-50,00	1
Totaux	18	-11,11	16



Situation de **Janvier 2022** Évolution Situation de **Décembre 2022**

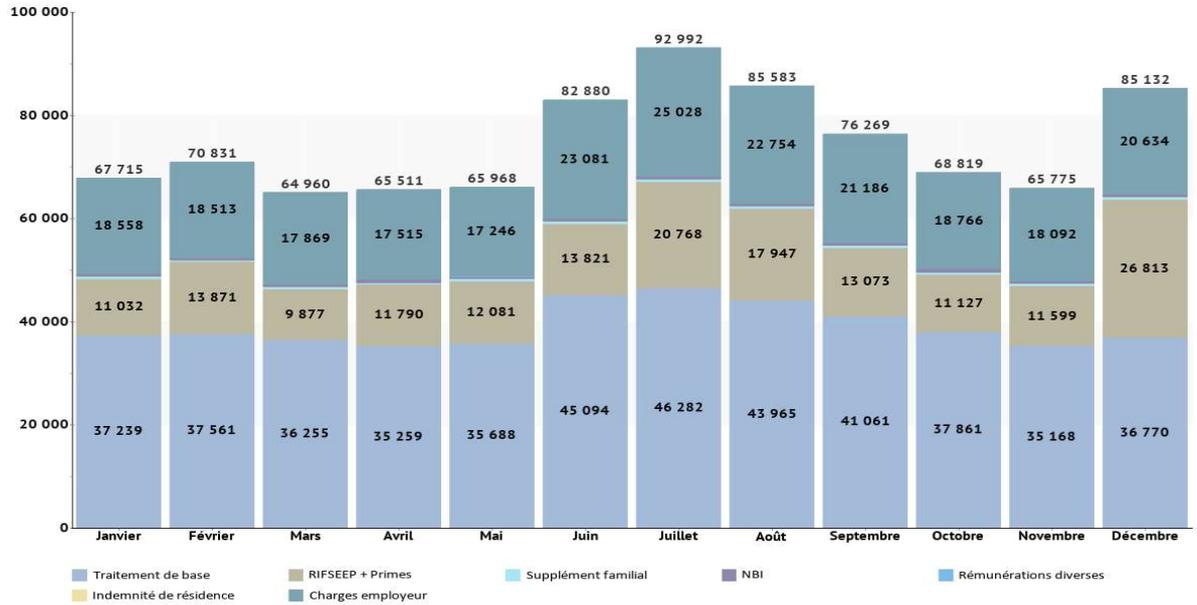


Nombre d'agents			
Statut	01/2022	%	12/2022
CDI Droit privé	3	0,00	3
Contractuel	4	0,00	4
Titulaire	11	-18,18	9
Totaux	18	-11,11	16

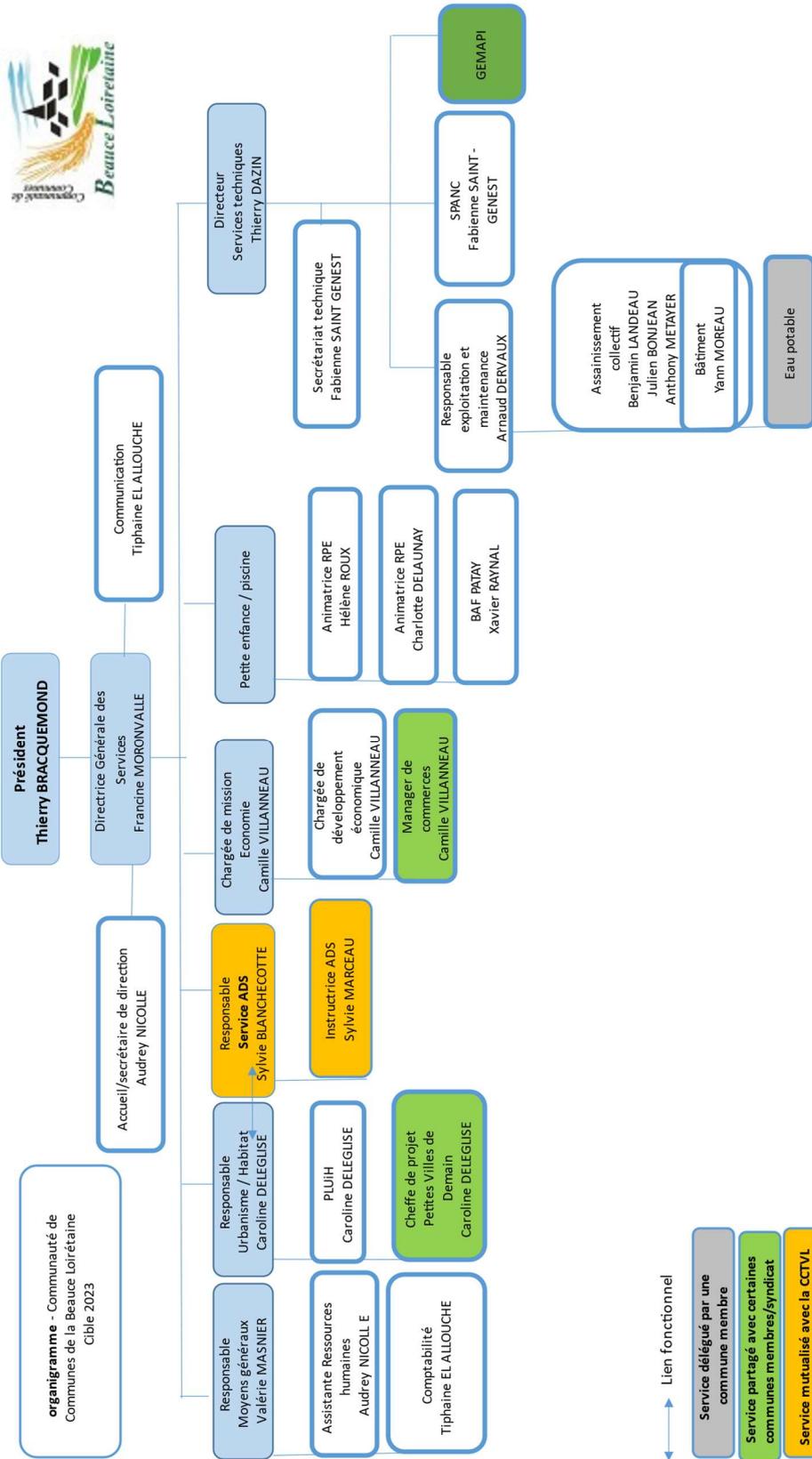


Sexe			
	01/2022	%	12/2022
Masculin	7	-14,29	6
Féminin	11	-9,09	10
Totaux	18	-11,11	16

Masses salariales 2022



Organigramme des services



La Communauté de Communes et LES COMMUNES MEMBRES

Ce qui a marqué l'année 2022 :

Depuis octobre 2021, les Secrétaires de Mairie(s) sont réunies par la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine avant chaque Conseil Communautaire et ce afin de fluidifier la communication sur des sujets qui concernent le territoire.

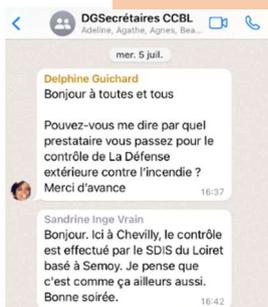
Ces réunions donnent aussi l'occasion d'aborder des questions transversales comme le transfert de la compétence eau potable, la modification du PLUiH, le rapport d'orientations budgétaires, le passage à la M57. Ces temps d'échanges permettent aussi de partager des retours d'expérience.

Les secrétaires de mairies ainsi que les secrétaires des syndicats ont été invitées à l'ensemble des réunions de restitution de l'étude d'accompagnement au transfert de la compétence eau potable.



La création d'un groupe WhatsApp réunissant l'ensemble des secrétaires de maires permet de partager de très nombreuses actualités, expériences....

Entre communes....



La CCBL à l'écoute des besoins des communes...



De la CCBL aux communes



Joris LE PAPE est venu à la réunion du 28 juin 2022.



FINANCES

De la Communauté de Communes

Le budget de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine se compose d'un budget général et pour l'année 2022, de 4 budgets annexes.

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant du fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité...) et celles d'investissement.



Compte administratif 2022

8,4 M€ de recettes de fonctionnement



Compte administratif 2022

7,4 M€ de dépenses de fonctionnement

Parmi les grands équilibres, il convient de relever l'augmentation des recettes de fonctionnement entre 2021 et 2022 de + 449 067 € soit +5.66% mais qui doit être nuancée car elle intègre des remboursements de charges (indemnités journalières, financement de certains postes par l'ANAH), une refacturation plus fine des dépenses jusqu'à présent impactées sur le budget assainissement. Ces recettes tiennent compte du retour des scolaires au BAF après deux années compliquées.

En 2022, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine comme d'autres collectivités a dû faire face à une augmentation du coût de l'énergie qui correspond + 23 735 € sur l'électricité et + 9060 € sur le combustible. Les contrats de prestations de services au compte 611 ont également augmenté de +47 516 €. Cette augmentation est ponctuelle car elle concerne principalement le déménagement du siège de la Communauté de Communes.

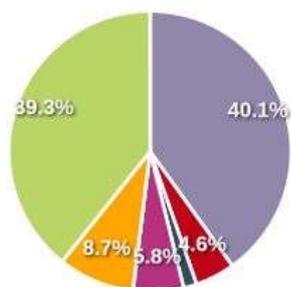
En 2022, les dépenses d'entretien et de réparation dans les équipements sportifs ont augmenté puisque ce sont plus de 41 535 € qui ont été engagés dans ces bâtiments (contre 32 615 € en 2021). Ces travaux étaient nécessaires compte tenu de la mise aux normes accessibilité des équipements gérés par la Communauté de Communes.

De nombreuses études ont été lancées pour préparer le transfert de la compétence eau potable :

- l'étude patrimoniale qui a mobilisé toutes les communes et dont les conclusions ont été rendues en juin 2022

- l'étude de transfert de la compétence qui a été lancée le 18 mai 2022 et pour laquelle la contribution des communes a été largement saluée par le groupement de prestataires. Ce travail se poursuivra jusqu'au transfert effectif de la compétence.

D'où vient l'argent en % en 2022

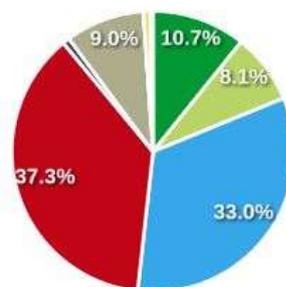


Impôts et taxes
Parti, Subv tiers
Reports positif

Etat
Emprunt

Pdts services
Autres recettes

Où va l'argent en % en 2022



Personnel
Rvst fisc
Subv inv

Charges gal
Annuités
imprévu

Cont, Parti et Subv
Equip brut
Divers



Compte administratif 2022

0,8 M€ de dépenses d'investissement
1,2 M€ de recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement 2022 s'établissent à 781 503 €. Celles de 2021 s'élevaient à 2 212 359 € mais étaient marquées par la construction de l'hôtel communautaire.

Parmi les principales dépenses d'investissement, il convient de noter :

- Des travaux réalisés dans tous les équipements sportifs :

Gymnase de Chevilly (23 678,44 €) : Relamping, remplacement pommes de douches, réparation porte.

Gymnase de Gidy (59 547,85 €) : Relamping et achat d'une autolaveuse avec la commune de Gidy (57,51 %).

Gymnase de Patay (43 837,35 €) : Relamping, ADAP, réfection d'une allée piétonne, remplacement carte porte, rénovation des traces de jeux des sols, remplacements résistance chauffe-eau, jauge à fioul, pompe de bouclage sanitaire, syphons, thermostat, visserie, robinets, ancrage but de hand, panneaux osb.

Piscine Artenay (20 065,75 €) : Remplacement des gouttières, achats de matériels pédagogique, urbain et de nettoyage, remplacement système de filtrage, achat de 4 talkies walkies, parasols.

Gymnase Artenay (11 838,69 €) : ADAP, remplacement vitrage, réparation toiture.

BAF PATAY (5 969.83 €) : Remplacements du rotor de pompe et des radiateurs.

- Etudes :

Modification du PLUi-H : 20 730,00 €

Etude pré-opérationnelle OPAH : 27 330,00 €

Etude patrimoniale partielle des réseaux d'eau potable : 122 247,68 €

Maîtrise d'œuvre Hôtel Communautaire : 12 253,56 €

Etude d'accompagnement au transfert de l'eau potable : 35 834,16 €

- Matériels service bâtiment :

Taille haie thermique : 613,10 €

Cuve 300 L pour remorque : 1 675,52 €

Nettoyeur haute pression : 3 356,78 €

Echafaudage : 1 151,10 €

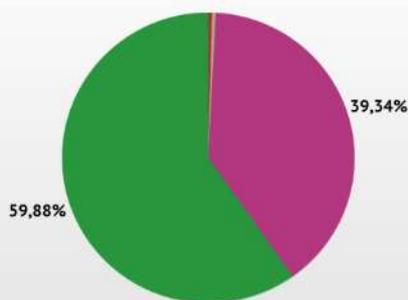
Aspirateur : 99,00 €

Véhicule Peugeot Boxer : 36 316,76 €

La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine dispose de plusieurs budgets annexes. Deux d'entre eux, concernant l'assainissement collectif, ont fusionné en fin d'année 2022.

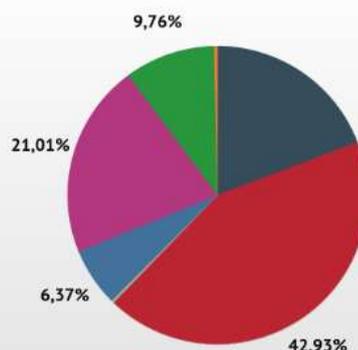
Focus sur le budget assainissement régie :

D'où vient l'argent - 2022



■ Participations CL ■ État ■ Subventions tiers ■ Emprunt
■ Autres recettes (pmts services) ■ Reports positifs

Où va l'argent - 2022



■ Dépenses de personnel ■ Charges générales ■ Autres charges ■ Reversement
■ Annuités dette ■ Dépenses d'équipement ■ Subventions d'invest. ■ Divers

- Des travaux réalisés:

Assainissement Cercottes (6 549,16 €) : Remplacements barre de guidage poste de relevage ; agitateur ; pompe submersible de relevage ; tampon.

Assainissement Chevilly (19 656,60 €) : Remplacements clapet vanne poste de relevage ; armoire électrique poste de refoulement ; turbine flottante station.

Assainissement Gidy (7 938,59 €) : Remplacements clapet vanne poste de relevage ; barre de guidage poste de relevage ; vérin de la vanne pneumatique.

Assainissement Patay (7 415,55 €) : Remplacements pompe de relevage ; onduleur, appareil de mesure ; tampon..

Assainissement St-Péravy la Colombe (4 729,15€) : Remplacements tampon ; pompe submersible station.

- **Analyses des boues – curage -déshydratation : 92 889,35 €**

Etudes :

AMO infiltration Gidy : 10 830,00 €

AMO Step Sougy/Chevilly : 22 653 €

Matériel service exploitation :

Portique pliable + treuil : 7 369,20 €

Visseuse - Meuleuse : 621,21 €

Les chiffres clés 2022 :



Recettes facturation assainissement : **665 890,19 €**

Recettes facturation PFAC : **124 500 €**

Recettes facturation contrôle de branchement : **1 300,00 €**

PETITE ENFANCE

Ce qui a marqué l'année 2022 :

Réalisation par le Relais Petite Enfance d'une vidéo promotionnelle sur le métier d'assistant maternel diffusée sur le site de la Communauté de Communes



Organisation sur le territoire de deux actions de préventions santé :

- Une action de prévention santé pour les assistant(e)s maternel(le)s avec le bus itinérant « Ecouter Voir » d'Optical Center.
- Une réunion pour prévenir et informer sur la bronchiolite (maladie respiratoire qui touche les 0-2 ans) animée par le RESPI LOIRET.



Programmation d'un spectacle de Noël, Un Noël fantastique, proposé par la Compagnie Bande de Copains aux enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s du territoire. Ce spectacle a marqué la fin de l'année 2022 par un moment féérique et chaleureux. 16 assistant(e)s maternel(le)s et 50 enfants étaient présents.



Elus et agents du territoire, studieux lors des ateliers de réflexion sur la CTG

Relance des réunions autour de la Convention Territoriale Globale signée en décembre 2020 entre la CAF, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, le SIRIS de Saint Péréavy-la-Colombe et les communes d'Artenay, Cercottes, Chevilly, Patay, Sougy et Saint-Péréavy-la-Colombe. Elus et techniciens ont pu travailler autour d'ateliers pour définir 4 thématiques à traiter en priorité sur le territoire en matière d'éducation et de jeunesse : la tarification des accueils de loisirs, la mobilité, les horaires atypiques (recensement de l'offre et la demande) et la mutualisation (travailler sur une coordination entre les communes).

Les chiffres clés 2022 :

158 assistantes maternelles agréées dont 131 en activité

8 nouvelles assistantes agréées

104 ateliers d'éveil fréquentés par : 53 assistant(e)s maternel(le)s et 150 enfants



ECONOMIE

Après le départ de la chargée de développement économique qui travaillait également pour la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, en mai 2021, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a recruté une nouvelle collègue arrivée le 2 janvier 2022. Parmi ses missions : Elaborer et animer le projet économique, accompagner des porteurs de projets et des acteurs économiques, gérer les aides économiques de la collectivité, assurer le suivi du créateur et du porteur de projet et son intégration au tissu local, commercialiser les parcs d'activités et veiller à leur qualité (entretien, signalétique...), développer et animer des partenariats et des réseaux professionnels. L'autre facette de ses missions, être manager de commerces pour les communes de Patay, Artenay et Chevilly.

Ainsi parmi les actions menées en 2022 :

La valorisation des emplois des entreprises et des institutions du territoire sur le site internet de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Une campagne de communication a été diffusée sur les réseaux sociaux, l'application panneau pocket et dans les Mairies.

Lancement des rencontres entreprises (CCBL) et des rencontres commerçants et artisans (Patay, Chevilly et Artenay).

Autre fait marquant : la validation par les communes concernées du transfert de la taxe d'aménagement sur le foncier économique. Cet argent doit concourir à l'entretien des zones d'activités.



Le petit + de 2022 : La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Muséum national d'Histoire Naturelle. Le jury a apprécié la qualité de la candidature sur l'ensemble des critères, mais il a préféré sélectionner des candidats qui présentaient des possibilités de partenariat scientifique en lien avec les missions du Muséum et des modalités de mise à disposition du foncier plus avantageuses.

Les chiffres clés :

15 000 € d'aides à l'investissement versées aux entreprises du territoire (4 entreprises aidées)

1 réponse à l'AMI pour le Muséum national d'Histoire Naturelle

1 Atlas des zones d'activités

13 porteurs de projets rencontrés

16 commerçants ou artisans accompagnés



Deuxième atelier avec les commerçants et les artisans de Patay : les échanges ont porté sur la signalétique et la création d'un annuaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Un emploi près de chez vous

Les entreprises et les institutions publiques du territoire recrutent

Les offres

<https://www.cca-beauceloiraine.fr/category/emploi/>

TOURISME / COMMUNICATION



Ce qui a marqué l'année 2022 :

En mars 2022, la commission Economie a désigné deux élus comme référents tourisme du territoire qui ont participé aux assises du tourisme du Loiret.

Un diagnostic du territoire a été lancé avec l'Agence Tourisme Loiret afin d'identifier les atouts du territoire mais également ses faiblesses. En fin d'année, de nombreux projets à vocation touristique ont été fléchés dans le futur CRST (création d'aires de camping-car..)

Sur la partie communication, l'année 2022 a été consacrée à la mise à jour du site internet de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine et à la création d'une page facebook qui compte désormais plus de **500 followers**.

Des actions de communication ont été menées au cours de l'année 2022. Il convient de noter :

- Une sensibilisation et la valorisation des missions de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine avec un accent particulier pour la vie institutionnelle, les actions nationales comme la semaine de la petite enfance,
- Un quizz organisé pour accompagner le lancement de l'OPAH et de l'OPAH Ru. Chaque jour, une photo d'un panneau était publiée accompagnée d'indices. L'objectif était de valoriser ce dispositif auprès des habitants...
- Des campagnes de valorisation du territoire et la diffusion des offres d'emploi du territoire. Ces informations sont relayées sur les panneaux pockets des communes ...avec succès

Actualités de la CCBL

Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

25 mars 2022 · G



Vous et 3 autres personnes 2 partages

Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

19 août 2022 · G

Opération Amélioration de l'Habitat
Des panneaux ont fleuri dans vos communes... Avez-vous deviné où se situe ce panneau? Un indice? Cette commune compte 115 habitants.

5 2 commentaires 1 partage

J'aime Commenter Partager



Quiz organisé lors du lancement de l'OPAH

Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

21 août 2022 · G

Opération Amélioration de l'Habitat
Conseils techniques et soutiens financiers pour vos projets de rénovation de votre habitat (à service gratuit et sans engagement). Savez-vous dans quelle commune a été posé ce panneau? Un indice? Suivez les panneaux... à vos claviers!



Animations dans les communes

20 oct. 2022 · G
Exposition et conférence Loiret le 29 et 30 octobre Tournois



Publications À propos Plus

Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

8 déc. 2022 · G

Calendrier de l'Avent CCBL 8 décembre À l'honneur aujourd'hui, la Commune de Villambon!

Il y a pas qu'en Provence qu'il y a de la lavande!



Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

1 fév. 2022 · G

Calendrier de l'Avent CCBL 1er décembre À l'honneur aujourd'hui, la Commune d'Huître : Ses habitants sont appelés les Huîtreiens et les Huîtreiennes et sont au nombre de 284. À l'église Saint Germain, des peintures à fresque recouvrent entièrement les murs et les voûtes du sanctuaire. Essentiellement réalisé au pochoir, ce décor est l'œuvre de l'abbé Joseph Carante, curé de Huître entre 1865 et 1870.

CALENDRIER DE L'AVEANT

Calendrier de l'Avent valorisant les communes

PETITES VILLES DE DEMAIN/ORT

Un programme partenarial associant la CCBL et la commune de Patay
(2021-2026)

Ce qui a marqué l'année 2022 :

20 juin 2022 : Comité de Projet présentant aux partenaires le projet de revitalisation de Patay en 39 Actions.

20 octobre 2022 : Signature de la convention cadre PVD-ORT (CCBL, Ville de Patay, Etat Préfète du Loiret, Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret et la Banque des Territoires) permettant entre autres de bénéficier de la Défisicalisation Denormandie pour réhabiliter des immeubles de logements et pour la sauvegarde du petit commerce de Centre-Bourg

Ouverture de la **Maison France Service**, en mai 2022

Ouverture du Pôle Régional de Santé, avec **l'arrivée d'un médecin salarié**, en octobre 2022 et d'un second médecin salarié de la Région, en décembre 2022 . Photo de la signature des contrats des médecins salariés de la Région à Patay



Les chiffres clés de PVD en 2022 :

4,6 ha de friche industrielle à recycler pour de l'activité économique (Chantopac) dans un contexte de rareté du foncier économique, de besoins avérés d'entreprises locales dont artisanales et de la diminution drastique de la consommation foncière autorisée

Patay, Petite Ville de Demain, **2.270 habitants** (population municipale au 1.1.2023 ou 2.308 habitants avec doubles comptes)

Des atouts : un taux de croissance annuel de sa population de +1,3% et un taux d'emploi de 0,7 (7 emplois pour 10 actifs occupés)

Des faiblesses : vacance de commerces et de logements, disparition de services publics et privés, éloignement des grands axes de mobilité, baisse de l'emploi, rareté du foncier économique. 84% des trajets domicile-travail se font en voiture (11% seulement en utilisant des modes de déplacement doux : marche à pied 8%, vélo ou trottinette 2% et transport en commun 1%).

ASSAINISSEMENT

Ce qui a été fait en 2022 au titre des opérations d'entretien :

Le remplacement de 3 armoires électriques sur les postes eaux usées suivants :

- Bonne dame
- Hirondelle (également le poste des eaux pluviales)

Le remplacement d'un agitateur dans le bassin d'aération de la station d'épuration de Sainte Péruvy la Colombe

La réalisation d'une étude pour résoudre les problèmes d'eaux parasites sur la commune de Saint-Péruvy-la-Colombe

Le remplacement de 11 tampons sur la RD2020 à Cercottes

La réparation de la vanne d'extraction des boues de la STEP de Gidy

La pose d'une sonde de mesure sur l'ancienne STEP de Gidy

Le remplacement de deux clapets sur le poste Coudreau à Gidy

La réfection du poste Beurepaire à Gidy en génie civil (barre de guidage et clapets)

Et toujours la poursuite des études relatives à la construction d'une STEP à Chevilly (études environnementales, études préparatoires) et au transfert des effluents entre la STEP de Sougy et celle de Chevilly.

Au titre des investissements réalisés dans les STEP, deux pompes de recirculation ont été remplacées dans la STEP de Saint Péruvy la Colombe.



Les chiffres clés :



7 stations d'épuration dont 6 gérées en régie

68 351 ml de canalisation dont 57 710 ml de type gravitaires

25 postes de refoulement gérés en régie

Un travail a été mené concernant la PFAC ; un nouveau règlement a été élaboré en concertation avec le SADS. Au final ce sont **124 500 €** qui ont été facturés au titre de la PFAC.

SPANC

Ce qui a marqué l'année 2022 :

En 2022, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a effectué par le biais de SUEZ ENVIRONNEMENT :

26 contrôles de conception (21 avis favorable – 6 avis favorable avec réserves)

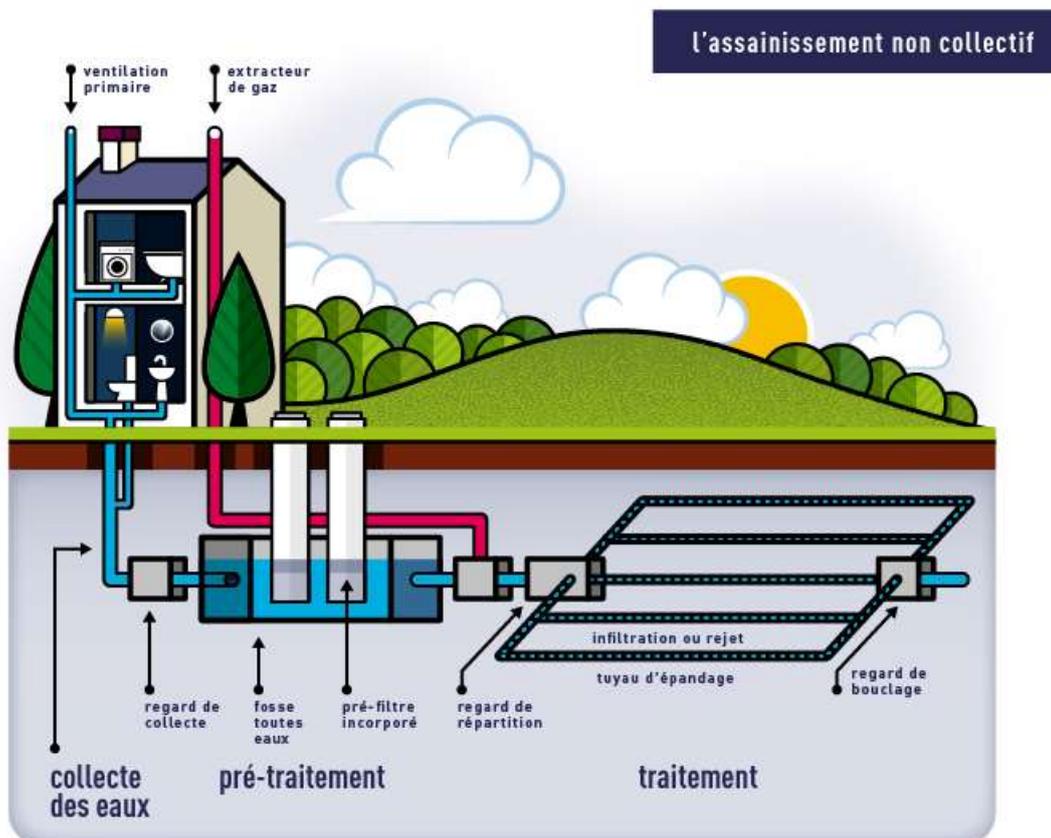
25 contrôles de réalisation (23 avis favorable – 2 avis favorable avec réserves)

44 diagnostics de vente (6 en P1 – 1 en P2 – 23 en P3 – 5 en P4 – 9 en P5)

Soit 37 factures de diagnostic de vente facturés pour un montant de 7298 €

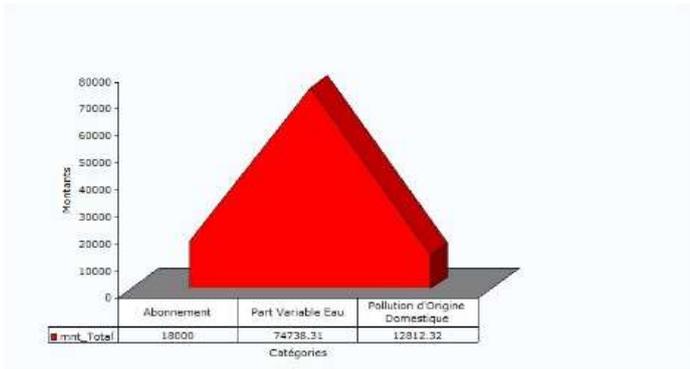
Soit 31 factures de contrôle de réalisation facturés pour un montant de 6107 €

Soit 26 factures de contrôle de conception facturés pour un montant de 4420 €



EAU

Ce sont les communes qui exercent la compétence Eau potable, soit en régie, soit par le biais de syndicats soit par l'intermédiaire d'une délégation de service public. Toutefois, la commune de Sougy a délégué cette compétence à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. C'est pour cette raison que la CCBL dispose d'un budget annexe Eau potable.



Le schéma ci-contre détaille la répartition des recettes provenant de l'eau sur la seule commune de Sougy.

Cette délégation conduit les services communautaires à procéder aux relevés des compteurs, purger les réseaux et intervenir en cas de fuite. Cette délégation permet d'identifier l'ensemble des tâches qui reviendront à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine au moment du transfert de la compétence Eau potable par les communes.

Au-delà des actions quotidiennes réalisées sur la commune de Sougy, l'année 2022 a été placée sous le signe des études concernant l'eau potable :



- La finalisation de l'étude patrimoniale sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine,
- L'attribution du marché d'accompagnement au transfert de la compétence eau potable après un travail d'analyse mené par la commission Cycle de l'eau et des auditions avec les candidats les plus placés,
- La réalisation de la phase 1 de l'étude de transfert de la compétence eau potable et le lancement de la phase 2. Tous les acteurs de l'eau potable ont été associés au lancement de l'étude mais aussi aux réunions de restitutions.



Lors de la réunion du 30 novembre 2022, la qualité du travail des secrétaires de mairies et des syndicats a été relevée par le prestataire chargé de l'étude. Les entretiens de juillet 2022 ont été très complets.

La commission cycle de l'eau est allée à la rencontre de deux communautés de communes disposant de la compétence eau potable pour profiter de leurs expériences respectives. Une séance de travail a permis d'élaborer un questionnaire précis et complet...le gage d'une discussion fructueuse...

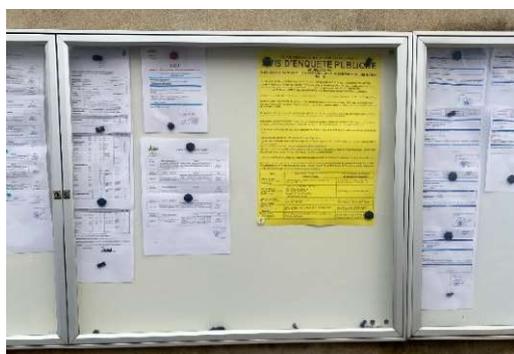
La commission travaille à la préparation de la rencontre avec la CC du Bonnevalais...même en Visio !



PLANIFICATION et URBANISME

Ce qui a marqué l'année 2022 :

12 mai 2022 : Lancement de la **Modification n°1 du PLUI-H de la Beauce Loirétaine** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) approuvé le 25 mars 2021 après trois ans de travail et élément fédérateur pour les 23 communes de la Communauté de Communes.



Ce document de planification fixe les orientations en matière démographique, de besoin en logements et de construction neuve de logements et en matière de consommation foncière à destination d'habitat et de développement économique pour 10 ans (jusqu'en 2030). Un an après son élaboration, il devait faire l'objet d'une modification de droit commun, pour tenir compte de documents supra approuvés depuis (l'Atlas des Zones Inondables notamment) et corriger des éléments réglementaires. (photo de l'avis d'enquête publique – panneau affichage mairie de Patay)

Septembre 2022 : **Arrêt du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Loire Beauce** avec débat sur le PADD réalisé en février 2022 à l'échelle du Pays Loire Beauce composé des communes de la Beauce Loirétaine et des communes de Terre Val de Loire. Le PLUiH de la CCBL est compatible avec ce document de planification de rang supérieur.

Ce document de planification à l'échelle des deux EPCI (49 communes) fixe les orientations en matière démographique, en matière de besoin en logements et de construction neuve de logements et en matière de consommation foncière à destination d'habitat et de développement économique pour 20 ans (jusqu'en 2043).

La CCBL en chiffres :

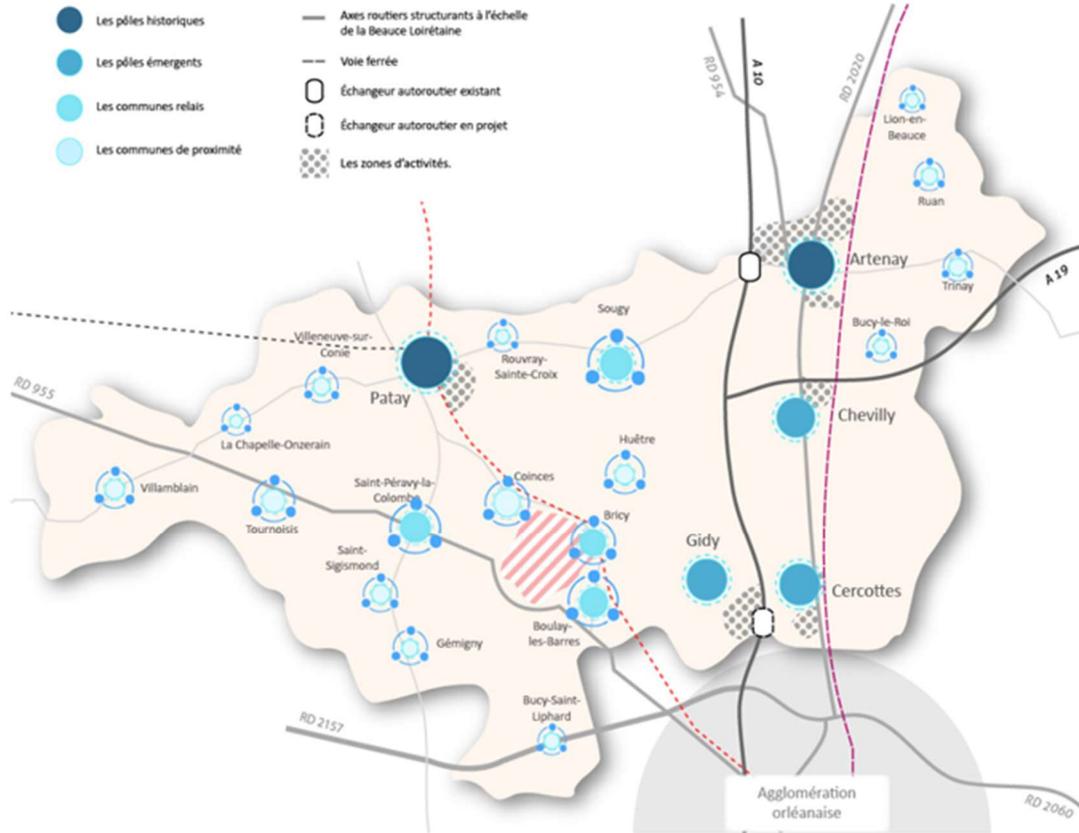
23 communes dont 17 de moins de 1.000 habitants - 17.000 habitants avec un taux de croissance démographique de **+0,92%** sur les vingt dernières années malgré un ralentissement sur les cinq dernières années (+0.5% annuel sur la période 2014-2020)

+500 habitants (2014-2020)

+900 emplois (2014-2020) avec 8.152 emplois, soit une augmentation du nombre d'emplois importante ces cinq dernières années et une sur-représentation par rapport à la situation nationale dans l'Administration publique, enseignement, santé, action sociale (base militaire 123 à Bricy le plus gros employeur du territoire) avec 40% des emplois contre 32% et dans l'industrie avec 20% des emplois contre 12%

Les polarités du PLUiH

Répondre de manière adaptée et proportionnée aux besoins en logements et en équipements sur l'ensemble du territoire





AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le SADSi est un service chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme, commun entre les Communautés de communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) et de la Beauce Loirétaine (CCBL).
Les missions du SADSi :

- L'instruction des dossiers confiés
- L'accompagnement des communes et des nouveaux agents
- La mise en place et le suivi de la saisine par voie numérique : réception des dossiers déposés numériquement par les administrés
- La présence à des réunions pour des projets structurants ou d'accueil d'entreprises sauf pour les demandes relevant de la pré-instruction ou d'actes non confiés au SADSi



Visite de chantier lotissement à CHAINGY : installation d'un bassin de rétention enterré pour récupérer les eaux pluviales

Ce qui a marqué l'année 2022 :

Une équipe renouvelée composée de 2 instructrices débutantes, 3 instructrices confirmées et une responsable. Un agent parti en retraite au 1er avril 2022

La Saisine par Voie Electronique mise en place à partir du 1er janvier 2022 : une téléprocédure permettant aux administrés de déposer les dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme numériquement via un Guichet Numérique dédié le GNAU. Mais aussi, la dématérialisation des actes d'urbanisme

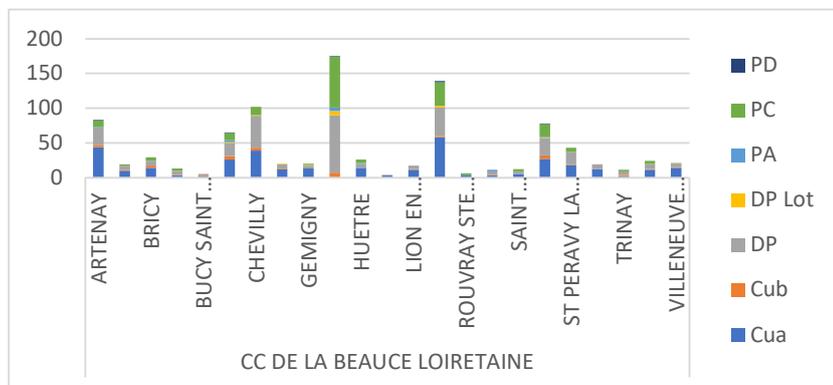
Le SADSi en chiffres :

48 communes adhérent au SADSi

3053 dossiers déposés en 2022, instruits par le SADSi ou les communes, 676 sont déposés par SVE soit 22% des dossiers

2377 dossiers instruits dont **942** pour la CCBL (construction de maisons, de plateforme logistiques, réfection de toiture, l'aménagement de lotissements, l'installation de clôture, de piscine, etc...) soit 1904 actes

équivalent PC (Ep PC) dont **610** pour la CCBL. Un coût à l'acte équivalent PC de **180 €**, constant et payé par les communes.



HABITAT

Ce qui a marqué l'année 2022 :

Depuis janvier 2022 : Observatoire des nouveaux logements et de l'artificialisation des sols (pour suivre notamment la programmation prévue dans le Programme d'Orientations et d'Actions : 1.100 logements à construire sur 10 ans avec 115 nouveaux logements en 2021 et 100 en 2022 et la consommation foncière).

Juillet 2022 : Lancement d'une OPAH sur l'ensemble des 23 communes de la Beauce Loirétaine et d'une OPAH-RU sur le centre-bourg de Patay, pour aider financièrement les ménages ou les bailleurs privés à réhabiliter leurs logements



Septembre 2022 : Mise en place d'un pôle Habitat avec Permanences mensuelles de l'ADIL 45-28 et permanences téléphoniques quotidiennes pour tous les ménages de la CCBL (information sur les aides à la réhabilitation de leurs logements, questions juridiques et réglementaires, information sur les dépenses énergétiques liées au logement). Photo de la signature de la convention passée avec ADIL

Si vous ne deviez retenir que **quelques chiffres sur l'habitat**

- ❖ **7 356 logements** dans la CCBL dont **6 594 résidences principales** (dernières données INSEE pour année 2020)
- ❖ **7,8% de logements vacants** (mais vacance structurelle supérieure à 2 ans plus faible 3,2% pour 239 logements vacants de plus de 2 ans)(dernières données Lovac fil 2022)
- ❖ En 2022, **100 constructions neuves** de logements autorisées sur un objectif de **1.100 en 10 ans**. Photo Sougy, lotissement de la Garande, un des 42 lotissements de la CCBL en cours de construction
- ❖ Des objectifs de **réhabilitation de 121 logements** dans le cadre de l'OPAH CCBL et de 52 logements dans le cadre de l'OPAH RU Centre-Bourg de Patay. Des moyens importants mobilisables dans le cadre de l'OPAH par l'Etat, le Département et la CCBL : **130.000€ maximum possibles par an** pour la CCBL (dans le cadre du financement du suivi-animation ou d'aides financières complémentaires accordées aux ménages).



EQUIPEMENTS sportifs

Ce qui a marqué l'année 2022 :

La signature de nombreuses conventions d'occupation annuelles dans les gymnases de Chevilly (8), de Gidy (16), dans le gymnase de Patay (13), au BAF (2) et au gymnase d'Artenay (15). Des conventions exceptionnelles ont également été rédigées et signées.



Pendant l'année 2022, les écoles ont à nouveau fréquenté le BAF ainsi que les habitants du territoire. Ont été vendus pendant cette année 2022 : 35 carnets enfants et 38 carnets adultes, soit un total 1154 euros.

En mai 2022, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a obtenu **le label Terre de Jeux 2024**



Les travaux réalisés en 2022 : **priorité à la mise aux normes accessibilité !**

Gymnase de Chevilly : Remplacement de la VMC, ajout d'équipements ADAP

Gymnase de Gidy : Reprise du sol (remplacement de 40m²), ajout d'équipements ADAP

Gymnase de Patay : Reprise des sols, remplacement du brûleur de la chaudière, ajout d'équipements ADAP

Piscine Artenay : Remplacement des gouttières, peinture du bandeau de la couverture, mise aux normes incendies et électriques, élagage des arbres

Baf : peinture de l'entrée et d'un vestiaire, achat d'un déchloramineur

Gymnase Artenay : ajout d'équipements ADAP

Les chiffres clés 2022 :

Environ **200 interventions** dans les bâtiments communautaires

La saison estivale à la piscine d'Artenay **2917 entrées adulte, 2344 entrées enfant, 219 cartes adultes, 128 cartes enfant, 36 abonnés adulte, 11 abonnés enfant** ont été vendus, soit un total 28 608 €- quelques nouveautés, un foodtruck pour des pauses gourmandes et une ouverture en

continu les dimanches de juillet

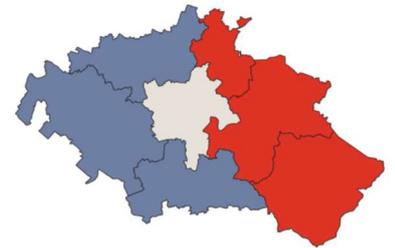


Le marché d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage a été attribué en octobre 2022 et la réunion de lancement de cette opération s'est tenue le 14 décembre. Le futur gymnase d'Artenay est en cours de programmation...

MOBILITE



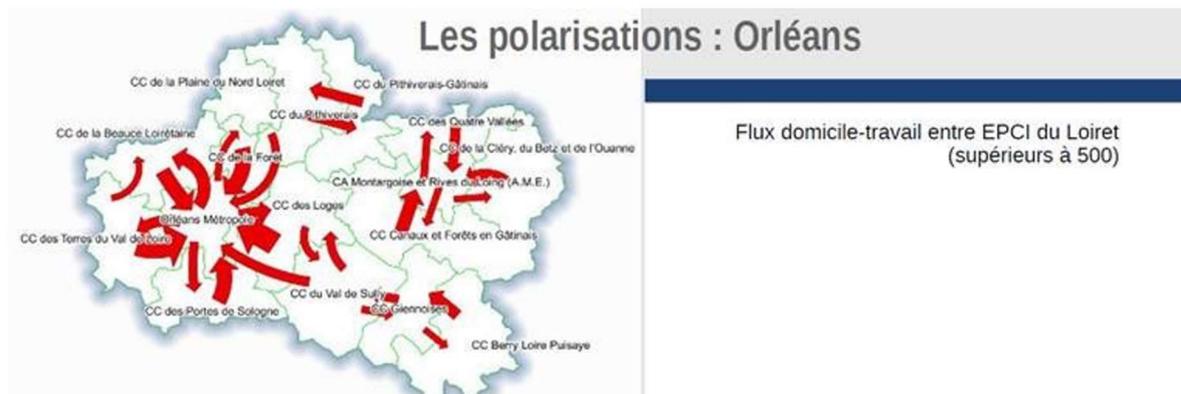
Après avoir pris la compétence mobilité en juin 2021 est venu le temps de la réflexion sur le bassin de mobilité dans un contexte complexe car les intercos voisines n'ont pas toutes fait les mêmes choix. Certaines ont laissé cette compétence à la région. Le visuel proposé ci-contre par l'agence Topos illustre l'hétérogénéité de la prise de compétence.



La mobilité est au cœur des préoccupations des habitants mais également de ceux qui viennent sur la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine pour y travailler. C'est ce qu'illustre la cartographie ci-dessous.



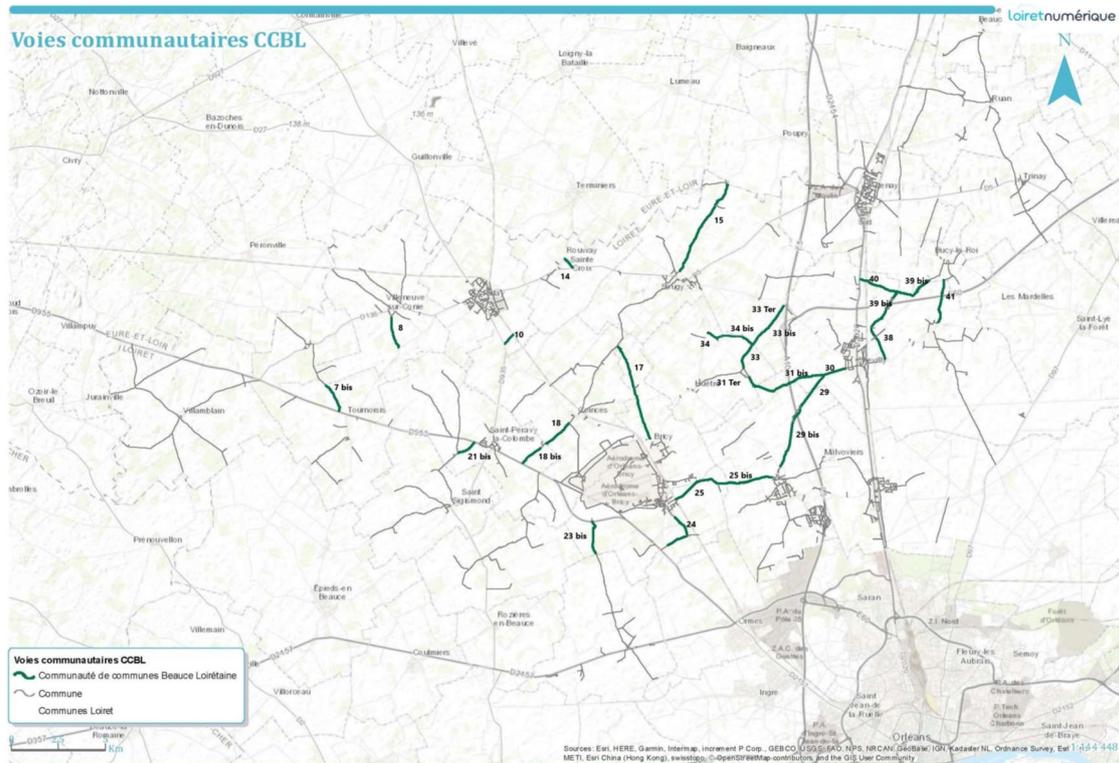
Compte tenu des nombreux flux, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a milité en 2022 pour que la Région Centre Val de Loire tienne compte de la réalité des usages plus que de l'effectivité des compétences pour définir un bassin de mobilité.



En outre, le projet de piste cyclable reliant la Métropole d'Orléans (Ormes) à la base aérienne Orléans Boulay Bricy a été lancé au cours de l'année 2022. Ce projet associe le Département, la Base, la Métropole et la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Il revient d'ailleurs à la CCBL de procéder à l'acquisition des emprises foncières.

Enfin, deux élus ont été désignés par le Conseil Communautaire pour être référents sur la mobilité.

VOIRIE



Ce qui a été fait en 2022 :

L'aménagement du carrefour de l'Etoile à Chevilly

L'extension de la voirie rue Alfred Morinière sur la ZAE de Chevilly

Rebouchage sur les voiries communales suite à des travaux réalisés sur l'autoroute

Soit **2 tonnes** d'enrobé à froid



Communauté de
Communes



Beauce Loiraine



Hôtel Communautaire
345, chemin des Ouches
45410 SOUGY
www.cc-beauceloiraine.fr



02 19 23 00 50



contact@cc-beauceloiraine.fr